

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/67**  
**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION TECHNICIEN RIVIERE**

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 45

Quorum : 20

Date convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 22/04/2014

Le 29 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30

à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme CHENNA
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	M. FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**N° 2014/67**

## BASSINS VERSANTS ACTIONS 2014 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3.3 relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement ;

**Vu** la délibération n°2006/13 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu du 03 février 2006 convenant de recruter un « technicien rivière » ;

**Vu** la commission Environnement du 28 novembre 2013 ;

La Communauté de Communes de Montesquieu assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 la compétence de gestion des bassins versants du territoire. Depuis 2007, un technicien rivière coordonne le suivi.

La CCM dispose des outils réglementaires nécessaires à la gestion des cours d'eau non domaniaux : une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) par bassin versant.

### Les chantiers 2014 :

Pour l'entretien régulier, la CCM confie les travaux à un chantier d'insertion « entretien des milieux aquatiques » employant des méthodes douces et respectueuses du milieu. Pour cela, la mission a été confiée à l'association Arcins Environnement Services assistée d'un professionnel du débardage à cheval (société AERF).

#### 1/Saucats

- Restauration entre D1113 et l'autoroute A64 à St Médard d'Eyrans.
- Fauchage des digues de bords du Saucats entre la voie ferrée et la Garonne de St Médard d'Eyrans à l'Isle saint Georges.
- Arrachage de Jussie sur Saint Médard d'Eyrans et Ayguemorte les Graves

#### Le Milan :

- Chemin de Matelot, protection de berges génie végétale sur une quinzaine de mètres.

#### 2/Eau Blanche

- Entretien et restauration douce des berges de l'Eau Blanche de la D 1113 jusqu'au Moulin Noir à Cadaujac
- Opération de génie végétale sur un linéaire de 15 mètre au lieu dit « Le pont de Langon
- Restauration douce du ruisseau de l'Olivier à Léognan. Intervention en étiage pour réhabiliter un passage busé aujourd'hui bouché.

#### 3/ Gât Mort

- Restauration douce, gestion des embâcles entre les communes de Cabanac et Villagrains et Saint Morillon.
- Restauration douce sur la commune de Castres sur gironde en amont de la RD 1113

#### 4/La Garonne

- Travaux de réparation consolidation des digues de bords de Garonne au lieu dit Lauriole
- Travaux de réparation des digues après procédure IOTA et Arrêté préfectoral ou récépissé de Déclaration.

**Les études 2014 :**

- Étude hydraulique opérationnelle pour la création d'infrastructures de lutte contre les inondations.
- Étude de dangers sur les digues du Saucats et de la Garonne.
- Étude pour le renouvellement des DIG du Saucats, Gât Mort et Eau Blanche.
- Étude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des digues de Garonne sur la commune de l'Isle Saint Georges

**Marché de prestation :**

- Remplacement du marché pour le chantier d'insertion par un appel à projet et convention.
- Marché pour le renouvellement de la prestation technique de l'assistance à l'entretien des cours d'eau via le débardage à cheval.
- Pose d'un dégrilleur sur les portes à flots de l'Estey d'Eyrans.

**Les activités régulières du technicien rivière sont :**

- Veille réglementaire.
- Mission de surveillance de l'ensemble des bassins versants du canton de La Brède.
- Suivi et réception des chantiers.
- Élaboration du budget, rédaction des marchés d'appel d'offres et demandes de subvention.
- Contact régulier avec les partenaires (association de pêche, ONEMA, Fédération départementale de pêche, propriétaires riverains de cours d'eau, IRSTEA, Réserve Naturelle géologique de Saucats La Brède...)
- Assistance technique et veille sur les problématiques d'inondations.
- Travail de communication via l'élaboration de documents à l'attention des administrés ou de réunions publiques.

Le technicien rivière est à la disposition des Maires pour les accompagner dans toute problématique hydraulique, piscicole ou réglementaire concernant les cours d'eau du territoire.

	Conseil Général Gironde	Conseil Régional Aquitaine	Agence de l'Eau Adour Garonne	Auto Financement	Total
Frais de Fonctionnement	8 000€	/	24 000€	8 000€	40 000€
%	20 %	/	60%	20%	
Frais Investissement	5 000€	5 000€	10 000€	5 000€	25 000€
%	20 %	/20 %	40%	20%	

***Le Conseil de Communauté à l'unanimité***

1. **Décide** la conduite de ces opérations permettant d'assurer et promouvoir la conservation quantitative et qualitative ainsi que l'amélioration du patrimoine hydraulique de ces milieux aquatiques.
2. **Sollicite** les soutiens correspondants auprès du Conseil Général de la Gironde, du Conseil Régional d'Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de tout autre partenaire potentiel.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 29 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

